

Ecole publique d'EFFIAT

Conseil d'école du 10/03/2026

Présents : Parents titulaires : Mesdames ALLOIN, GACHET, OLAGNON,

Parents suppléants : Messieurs CHAMBON, RICHY

Monsieur CARRIAS, Maire d'EFFIAT

Monsieur DENIER, maire de BAS ET LEZAT

Madame GASTON, adjointe au Maire d'EFFIAT

Madame PERONNET, adjointe au Maire d'EFFIAT

Mesdames CHASTANG, HELGOUALCH, MATHEY, enseignantes

Madame PLASSE (directrice)

Monsieur MORS (enseignant)

Madame ÉLARION (ATSEM)

Jules RICHY, Giulia GOUUTEBESSIS élèves de CM2 représentants des délégués des élèves

Excusés : Monsieur SENNEPIN, Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription RIOM-LIMAGNE

Mesdames les membres du RASED (Réseau d'Aide Spécialisée aux Élèves en Difficulté)

Mesdames BONY, BONNEL, BEAUVALOT enseignantes à temps partiel sur l'école

Madame BELIN (ATSEM)

Mesdames BERGER, BERTRAND parents élu

Monsieur PEIRS, parent élu

Monsieur CHATARD, maire de BUSSIERES ET PRUNS

Ordre du jour :

- Présentation par les délégués du compte-rendu de la réunion des délégués
- Effectifs
- Rythmes scolaires
- Projet d'école
- Règlement intérieur
- Règlement garderie
- PPMS / exercice incendie / sécurité
- Evaluation externe
- Budgets municipaux
- Coopérative scolaire
- Activités
- Matériel et aménagement

Préambule : Il est rappelé que les questions des parents doivent arrivées 15 jours avant la réunion du conseil pour être inscrites à l'ordre du jour. Aussi, les questions ayant été transmises hors délais pour ce conseil, les questions seront portées à l'ordre du jour du 3e conseil d'école.

I. Présentation par les délégués du compte-rendu de la réunion des délégués

Suite aux différentes réunions de délégués, les élèves demandent :

- L'installation d'une boîte à livres dans la cour arrière
- Un revêtement adapté au sport sur l'aire sportive de la cour arrière

Mme Olagnon rappelle que lors de l'achat des poteaux multisports par l'amicale, il était prévu que la municipalité finance le revêtement.

II. Effectifs

Etat des effectifs à la date du 23 février 2026 : (1 départ en janvier)

Classe 1	Classe2	Classe3	Classe4	Classe5	Classe6	Total
PS-MS 25	MS-GS 24	CP-CE1 22	CE1-CE2 23	CM1 24	CM1-CM2 21	139

Prévisions pour la rentrée au 23 février 2026 :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	total
10	13	16	20	14	13	18	28	132

4 élèves sont susceptibles de ne pas être présents à la rentrée ce qui ferait un effectif de 128 élèves à la rentrée. Des ventes ont eu lieu avec des enfants en âge d'être scolarisés mais pour l'instant, aucune famille ne s'est manifestée. Si vous rencontrez ces familles, n'hésitez pas à leur dire de se rapprocher de l'école.

Les inscriptions en mairie ont lieu en mars. Puis les familles seront invitées à prendre rendez-vous à l'école en mai et en juin pour l'admission à l'école.

Les effectifs continuent de baisser ce qui est inquiétant pour la suite.

Procédure d'inscriptions envisagée pour la rentrée de septembre 2026 :

- Inscription en mairie en mars 2026
- Accueil des familles en mai-juin 2026 sur rendez-vous
- Moment d'accueil des familles et enfants fin juin
- Café des familles vendredi 28 août 9h avec les nouvelles familles
- Accueil échelonné le jour de la rentrée mardi 1^{er} septembre

III. Rythmes scolaires

Mr le maire va demander une nouvelle fois la dérogation pour que notre école reste avec un fonctionnement en 4 jours.

Le conseil d'école se prononce également à l'unanimité en faveur de la reconduction des 4 jours.

IV. Projet d'école

Une réunion a eu lieu mercredi 21 janvier en présence de représentants de la municipalité, du périscolaire, des enseignants, des représentants de parents et des ATSEM. Lors de ce moment d'échange chacun a pu s'exprimer et faire des propositions pour que le climat de notre école soit le plus propice aux apprentissages de nos élèves.

Les parents d'élèves ont été destinataires d'une synthèse de ce moment de réunion via educartable.

Essai la semaine avant les vacances d'un aménagement du ¼ heure de gratuité le soir.

Durant le temps de transition où les enfants montent dans le bus, une seule personne est présente auprès des enfants de la garderie. Les parents, en retard, devront attendre que la 2^e personne arrive et amène les enfants à la porte. Rien ne change pour la durée de la gratuité.

Une personne du périscolaire a été accueillie lors d'une réunion des délégués pour présenter son métier, son rôle dans l'école, ses difficultés.

Lors de cette réunion, des propositions ont été faites par les délégués et acceptées par le personnel pour améliorer le temps de midi (foot, placement).

V. Règlement intérieur

Il est rappelé que tous les objets de nature à distraire les enfants n'ont pas leur place à l'école (matériel scolaire gadget) et que tous les objets connectés quelque soit leur nature (téléphone, montre) sont interdits. Les enfants n'ont pas le droit de filmer ou d'enregistrer à l'intérieur de l'école.

VI. PPMS / exercice incendie

Dans notre école le PPMS est à jour et les enfants sont entraînés aux différents types d'alerte, les familles sont également informées des procédures.

Un exercice PPMS- attentat a été réalisé le 13 novembre.

Un exercice PPMS – vent violent a été réalisé le 29 janvier.

La transmission de l'alerte pose toujours problème avec une configuration de l'école où toutes les classes sont isolées. Nous continuons à réfléchir avec la municipalité à d'autres procédures.

Un exercice incendie est en cours de préparation avec les pompiers de Saint Genès du Retz courant mai.

Une conseillère de prévention Mme Sanchez a réalisé une visite de l'école le 22 janvier afin d'aider à l'élaboration du nouveau PPMS. Un rendez-vous avec l'actuel adjoint aux bâtiments M. Manteau, aura lieu le 19 mars pour finaliser ce document.

VII. Evaluation externe

Le 26 février, 3 personnes de l'Education Nationale (Une inspectrice, une conseillère pédagogique et une directrice d'école) qui ne connaissaient pas l'école sont venues visiter l'école et s'entretenir avec tous les usagers. A la suite de cette visite, elles produiront un rapport avec des propositions pour améliorer les conditions d'apprentissage, de partenariat, de climat scolaire. Ces propositions serviront de base à la réflexion que nous aurons à mener lors de la rédaction du prochain projet d'école, probablement en 2027.

VIII. Budgets municipaux

L'équipe enseignante espère que le montant par élève de 40€ de cette année ne sera pas revu à la baisse cette année. Comme les élections municipales ne sont pas encore passées, le vote du budget n'a pas encore eu lieu.

IX. Coopérative scolaire

Bilan par le mandataire Mr Mors :

- Solde au 2 mars 2026 : 8 080 €
- Entrées :
 - o Calendriers : 910 €
 - o Participation des familles à la classe cinéma : 2 615€
 - o Marché de Noël : 680 €
- Sorties :
 - o Calendriers : 212,80 €
 - o Matériel pédagogique :
 - LUDIC : 27 €
 - MILAN presse : 29 €
 - o Projet TRADAMUSE (adhésion, livret, musiciens pour le bal) : 760 €
 - o Acompte voyage :
 - Guédelon : 165 €
 - Classe cinéma : 2 055 €
- A venir :
 - o Entrées :
 - Ventes (boîtes métalliques, trousse en coton) : 386,80 €
 - Course parrainée : 2 457 €
 - o Sorties :
 - Récompenses de la course parrainée (meilleurs coureurs, meilleurs vendeurs) : 125 €

X. Activités de l'école passées et à venir

Cérémonie du 11 novembre : Les enfants étaient nombreux pour ce moment de mémoire. C'est important et l'occasion de chanter la Marseillaise avec les musiciens de la commune est une chance pour les enfants.

Partenariat avec l'EHPAD / activités intergénérationnelles :

- o PS-MS : échanges de cadeaux pour Noël
- o PS-MS/CM1 : réalisation de dessins pour la couverture des menus pour le repas des anciens de la commune d'Effiat

Partenariat avec le Point lecture d'Effiat : (lecture en maternelle, jeux de société en élémentaire)

- o PS-MS : 30 janvier, 27 mars, 22 mai
- o MS-GS : 6 février, 26 juin
- o CP-CE1 : 3 avril
- o CM1-CM2 : 5 juin
- o CM1 : 12 juin

Marché de Noël : jeudi 18 décembre, moment convivial

Journée de Noël : le 19 décembre, les enfants ont eu la visite du Père-Noël qui leur a apporté un livre, financé à part égal par les municipalités (700€) et l'amicale (700€) ainsi qu'un goûter offert par l'amicale. Merci à ces précieux partenaires qui font la joie des enfants.

Rallye-math départemental 2 classes participent cette année (CP-CE1 et CE1-CE2). La première manche est passée.

Course parrainée : vendredi 6 février les CM ont couru encouragés par les CE1-CE2. Puis les PS-MS ont couru accompagnés des CM. C'était un très bon moment !

Piscine : la 1^{ère} séance de piscine a eu lieu le mardi 24 février pour les classes de CE1-CE2 et CM1-CM2, ils iront tous les mardis jusqu'au 31 mars. Les CM1 et les CP-CE1 prendront la suite du 21 avril au 26 mai, soit 6 séances par élève. Nous remercions les parents qui ont passé l'agrément et qui donnent de leur temps pour l'encadrement de ces séances, sans eux l'activité serait impossible. Nous remercions également l'amicale qui finance la moitié des séances (540€) et les municipalités qui financent la moitié des séances et le transport (540€ + 1140€ = 1680 €).

Ecole des sciences :

- CM : 20 mars Thématique : dérèglements climatiques (350€ bus financé par la coopérative scolaire)
- CP-CE : 24 avril Thématique : Construire comme au Moyen-Age (350€ bus financé par la coopérative scolaire)

Sensibilisation gratuite autour des déchets organisé par le SBA :

- PS-MS : 26 mars/28 avril
- MS-GS : 26 mars/5 mai
- CP-CE1 : 24 mars/ 4 mai/29 mai
- CE1-CE2 : 23 mars/27 avril/26 mai

Sensibilisation à l'allemand : le 23 mars pour les CM2

Ifé : Dans le cadre de la liaison école-collège, les deux enseignantes de CM sont engagées dans un projet de recherche autour de l'enseignement des mathématiques à la transition entre l'école et le collège. Ce projet réunit quatre enseignant.es de mathématiques du collège d'Aigueperse, cinq professeur.es des écoles de bassin, une formatrice de l'INSPE Clermont-Auvergne et deux enseignants-chercheurs du laboratoire ACTé.

Dans la perspective de ce travail collaboratif, les membres du groupe seront amenés à observer des séances de classe d'autres membres du groupe, et parfois à filmer des séquences de classe. Les élèves seront informés du projet et les parents auront une autorisation spécifique de droit à l'image à signer.

Exposition culturelle Plaine Limagne : Les élèves de CE1-CE2 se rendront à Maringues le 30 mars pour aller voir l'exposition : « Mémoire(s) » de Laura Pirard.

Défi-numérique pour les classes de CM qui permet de valider les compétences attendues en fin d'école primaire.

Court métrage : les classes de CM sont inscrites à la semaine du court métrage du 25 au 31 mars. Ils bénéficieront de la diffusion de courts métrages le vendredi 27 mars.

Semaine des maths : les classes de CM sont inscrites à la semaine des maths du 16 au 22 mars

Photo de classe : le 2 avril.

Commémoration du 8 mai : chant de la Marseillaise par les enfants de l'école accompagné des musiciens de la commune.

Classe cinéma : du 11 au 13 mars pour tous les élèves de CM (Prestataire 2000€ : , Hébergement : 4110 € , Bus : 260 €, financement coopérative : 1040 €, financement amicale : 1770 € , participation des familles : 2760 €, subvention Bussièrès et Pruns : 140€, subvention Effiat demandée : 380 €, subvention Bas et Lezat demandée : 80 €, DALD demandée : 200 €)

Une projection est en cours de programmation à la salle polyvalente. Vous serez informés et invités.

Journée à Guédelon : 5 juin pour les élèves de CP-CE1 et CE2 (Sortie : 550 €, Bus : 1190 €, financement coopérative : 550 €, financement amicale : 1190 €)

Cycle Poney : 2, 9 et 16 juin pour tous les élèves de maternelle (Sortie : 1176 €, Bus : 375 €, financement coopérative : 1200 €, financement amicale : 351 €)

Bal Tradamuse : vendredi 29 mai à 18h à la salle polyvalente (financement coopérative : 730 €)

Merci à la mairie d'Effiat (prêt de la salle polyvalente), aux soutiens financiers (municipalités, amicale), aux parents qui participent aux actions de l'amicale (ventes, journées) et de la coopérative scolaire (photos, calendriers, ventes, course parrainée). Sans cela, aucune sortie ni projet ne serait possible.

XI. Matériel et aménagement

Entretien des locaux et la sécurité

Nous remercions la municipalité d'Effiat pour l'installation des barrières en bordure de la route principale côté salle polyvalente, sécurisant les déplacements à la salle.

Nous remercions Mme Alloin qui a une connaissance d'un don de tables et de chaises et qui en a fait profiter l'école, avec l'accord de la municipalité.

L'équipe enseignante demande s'il serait possible qu'il y ait un passage piéton pour traverser en face du cimetière. Mr Carrias explique qu'une réflexion est en cours pour aménager ce passage ainsi que le long du cimetière.

➤ Aménagement de la cour maternelle

Serait-il possible :

- de mettre une plaque de gomme à l'arrivée du toboggan des maternelles (carré PVC, ...) pour sécuriser davantage l'arrivée du toboggan ?
- de savoir où en sont les devis réalisés pour les bancs autour des arbres de la maternelle
- d'envisager un aménagement de la cour maternelle pour remplacer les pneus enlevés pour respecter la législation ?
- d'engager une réflexion sur la partie en sable pour la réaménager (abris vélo, poutre, herbe) et de mettre un bac à sable plus petit sous un arbre

➤ Locaux

- Quand seront remplacées les vitres cassées (mais sécurisées) de la garderie ?

Les travaux devraient reprendre et se terminer cet été (escalier, peinture, fissure). L'entreprise qui a cassé les carreaux devraient les changer à ce moment-là.

- Il faudrait envisager l'achat de petites chaises (une dizaine) pour les classes maternelles, elles sont usées et cassent au fur et à mesure.

- Mme Bony renouvelle son souhait depuis plusieurs années d'avoir des tables individuelles pour les élèves de CP (une douzaine) qui sont de plus en plus agités et qu'il faut pouvoir séparer pour qu'ils se concentrent ?

- Il faudrait faire vérifier les fermetures des fenêtres des classes, elles s'ouvrent toutes seules, les loquets ne tiennent pas.

Les demandes sont notées et seront étudiées après les élections municipales avec la nouvelle équipe municipale.

➤ Classe dehors

Les enseignantes de maternelles souhaiteraient bénéficier de l'accès à la cour de l'ancienne école maternelle pour faire des activités de « classe dehors ».

Aucune question de parents n'est remontée.

Madame Plasse remercie tous les participants à ce conseil d'école.

Dates du prochain conseil : mardi 23 juin 2026 à 18h dans la cantine (les questions des parents devront donc arriver pour le 9 juin 2026 pour être inscrites à l'ordre du jour.)

Mme Plasse, directrice

Les enseignants,

Mr le Maire,

Les représentants des parents d'élèves,